

MULTI-ACCUEILS



Les multi-accueils accueillent les enfants âgés de 10 semaines jusqu'à l'entrée à l'école, dont les parents sont domiciliés à Mantes-la-Jolie. Le tarif est calculé d'après un barème établi par la Caisse d'Allocations Familiales, qui tient compte des revenus de la famille.

LE MULTI-ACCUEIL

Dans les multi-accueils de la ville, votre enfant est accueilli au sein d'une structure adaptée et disposant de matériel pédagogique. L'encadrement est assuré par une équipe pluridisciplinaire de la petite enfance: auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance, éducatrices jeunes enfants, psychologues, infirmières, puéricultrices.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Le service Petite Enfance centralise les inscriptions.

Ces dernières se font **sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville**, le mardi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 18h ainsi que le mercredi de 9h30 à 11h30.

Pour fixer un rendez-vous: 01 34 78 97 93.

Une commission attribue les places dans les structures en tenant compte de l'ordre d'inscription, de la situation familiale et de l'âge de l'enfant.



LA CRÈCHE FAMILIALE

La crèche familiale est une structure municipale qui emploie des assistantes maternelles agréées par le conseil départemental et domiciliées sur la Ville de Mantes-la-Jolie.

Les assistantes maternelles employées, par la mairie, accueillent à leur domicile des enfants de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée à l'école. La mission principale de la crèche familiale est de répondre aux besoins physiques, physiologiques et affectifs de l'enfant.

L'équipe encadrante est composée d'une infirmière, de deux éducatrices de jeunes enfants et d'une assistante administrative. Les assistantes maternelles et les enfants participent une fois par semaine aux jardins d'éveils animés par une éducatrice de jeunes enfants afin de favoriser la socialisation. Cette équipe propose régulièrement aux assistantes maternelles des visites et ateliers à domicile. Ces ateliers permettent un échange plus individualisé de chaque enfant.